

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 17 OCTOBRE 2013**

Délibération  
n° 2013.10.223

Salle de spectacles  
"La Nef" : attribution  
de gratuités pour la  
saison 2013/2014

**LE DIX SEPT OCTOBRE DEUX MILLE TREIZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 octobre 2013**

**Secrétaire de séance** : Jean-François DAURE

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Jean-Claude BEAUCHAUD, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Robert JABOUILLE, Victor KERRIGUY, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAI-LAFONT, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Maryse ROUX, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

**Ont donné pouvoir** :

François NEBOUT à Robert JABOUILLE, Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU, Patrick BOUTON à Jean PATIE, Jacques DUBREUIL à Jacques NOBLE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Madeleine LABIE à Yves BRION, Catherine PEREZ à Frédéric SARDIN, Rachid RAHMANI à Dominique LASNIER, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS, Gilles VIGIER à André LAMY

**Excusé(s) représenté(s)** :

Denis DOLIMONT par Maryse ROUX, Janine GUINANDIE par Victor KERRIGUY

**Excusé(s)** :

Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS, Nadine GUILLET, Redwan LOUHADI, Zahra SEMANE

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 OCTOBRE 2013****DELIBERATION  
N° 2013.10.223**Rapporteur : **Monsieur BRONCY****SALLE DE SPECTACLES "LA NEF" : ATTRIBUTION DE GRATUITES POUR LA SAISON  
2013/2014**

Dans le cadre du programme d'accompagnement artistique, La Nef soutient ponctuellement des jeunes groupes amateurs ou en voie de professionnalisation en leur mettant à disposition des journées d'enregistrement, de résidence ou des heures de répétition. Ainsi, il est proposé une journée de répétition sur scène à tous les groupes locaux qui jouent en première partie d'artistes nationaux ou internationaux afin qu'ils puissent répéter en conditions réelles. Cette disposition s'ajoute aux actions plus organisées et pérennes que réalise La Nef avec des artistes accueillis et accompagnés en résidence longue .

Par ailleurs, des exonérations sont accordées, chaque année, auprès des invités de La Nef (élus, partenaires locaux, presse...) et les invités des artistes dont le nombre est fixé par contrat. A cela, s'ajoutent des entrées gratuites dans le cas des visites scolaires, d'actions ponctuelles pour les groupes ou autres projets.

Enfin, une fois par trimestre, un concert découverte est offert aux abonnés afin de les fidéliser ou de leur faire découvrir un groupe « coup de cœur ». En outre, lors des concerts jeune public, il est offert la gratuité aux accompagnateurs dans la limite d'un accompagnateur par enfant pour les particuliers.

Pour la saison 2013/2014, il convient de fixer le nombre prévisionnel maximum de gratuités

| <b>LISTE DES GRATUITES SAISON 2013/2014</b>                 |                     |
|---|---------------------|
| <b>INTITULE</b>   | <b>Nbre Maximum</b> |
| <b>Accueil artistes</b>                                     |                     |
| Boissons  | 5 000               |
| Café  | 10 000              |
| Thé   | 5 000               |
| <b>Accompagnement artistique hors dispositif spécifique</b> |                     |
| Journée enregistrement                                      | 45                  |
| Journée filage/résidence                                    | 40                  |
| Heures répétition   | 300                 |
| <b>Exonérations</b>   |                     |
| Communication   | 2000                |
| Action culturelle   | 250                 |
| Concerts gratuits abonnés                                   | 850                 |
| Accompagnateurs concerts jeune public                       | 700                 |

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 17 septembre 2013,

**Je vous propose :**

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président de la commission équipements structurants et Monsieur le Directeur de la salle de spectacles « La Nef » à attribuer ces gratuités pour la saison 2013/2014.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

| <b>Certifié exécutoire :</b>   |  |
|--|--|
| <b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b><br><br><b>24 octobre 2013</b> | <b><u>Affiché le :</u></b><br><br><b>24 octobre 2013</b> |